

PROVINCE DE QUÉBEC

Commission scolaire des Navigateurs

2^e séance, année 2015-2016

**COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES
HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION
OU D'APPRENTISSAGE**

Procès-verbal de la réunion du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire des Navigateurs tenue le 7 décembre 2015, à 19 h au centre administratif, 1860, 1^{re} Rue, Lévis (secteur Saint-Romuald), **sous la présidence de monsieur Sébastien Amodeo.**

Sont présents :

Monsieur Sébastien Amodeo	Président
Madame Nadia Tremblay	Vice-présidente
Madame Mélissa Vaillancourt	Représentante au comité de parents
Madame Mélissa Marceau	Trésorière
Madame Catherine Rollier	Commissaire parent CCSÉHDAA
Monsieur Jérôme Demers	Membre
Madame Kathy Gosselin	Membre
Monsieur Jean-Philippe Lachance-Tremblay	Membre
Madame Ève Lapointe	Membre
Monsieur Jean-François Pelchat	Membre
Madame Sophie Ève	Membre représentant du personnel de soutien
Madame Julie Martel	Membre représentant CISSS (déficience physique)
Madame Lise Fortier	Membre représentant Au Voilier de Lili APHL
Madame Christine Guay	Membre représentant direction d'école
Madame Geneviève Lévesque	Membre du personnel professionnel
Madame Martine Sénéchal	Membre représentant CSDN

Sont absents :

Monsieur Mikaël Quirion	Membre représentant des enseignants
Madame Carole-Anne Hamel	Membre
Madame Claudine Chagnon	Représentante CISSS (déficience intellectuelle)

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

Il y a quorum. Monsieur Sébastien Amodeo souhaite la bienvenue aux membres et ouvre la séance à 19 h 05. Il s'assure que les membres ont bien reçu la documentation concernant la présente séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Christine Guay fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé de remplacer le point 10 « Stade Honco » par « site Web ». La préparation du stade Honco sera traitée au point 5 « suivis aux procès-verbaux » et inscrit à l'ordre du jour d'une future rencontre.

Monsieur Jean-Philippe Lachance-Tremblay propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié.

- | | |
|---|-------|
| 1. Mot de bienvenue et vérification du quorum | 5 min |
|---|-------|

2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	10 min
3.	Parole au public	10 min
4.	Adoption des procès-verbaux du 8 juin 2015 et du 2 novembre 2015	5 min
5.	Suivis aux procès-verbaux	15 min
6.	Capsule PI	15 min
7.	Révision des règles de régie interne	30 min
	20 h 30 –Pause 10 minutes	
8.	Statistiques ÉHDAA au 30 septembre 2015 (présentation)	20 min
9.	Trajectoire d'intervention	10 min
10.	Site Web	5 min
11.	Histoires à succès	10 min
12.	Rapports	15 min
	12.1 Président	
	12.2 Direction générale	
	12.3 Trésorier	
	12.4 Représentant au comité de parents	
	12.5 Commissaire parent ÉHDAA	
13.	Correspondance	
14.	Prochaine réunion	
15.	Levée de la séance	

CCSÉHDAA-15-16-04

ADOPTÉE à l'unanimité

3. Parole au public

Mesdames Martine Sénéchal et Christine Guay répondent à une question sur la distinction entre les mesures d'adaptation et les modifications pour les élèves ayant des besoins particuliers. Un document d'information sur le sujet est disponible sur le site du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MÉESR).

<http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/precisions-sur-la-flexibilite-pedagogique-les-mesures-dadaptation-et-les-modifications-pour-l/pubLang/0/>

4. Adoption des procès-verbaux du 8 juin 2015 et du 2 novembre 2015

Le président du comité s'assure que les membres ont pris connaissance des procès-verbaux. Il demande s'il y a des modifications à apporter ou des commentaires à formuler.

Procès-verbal du 8 juin 2015

Des modifications au procès-verbal sont demandées. L'adoption du procès-verbal du 8 juin 2015 tel que modifié est proposée par monsieur Jean-Philippe Lachance-Tremblay.

CCSÉHDAA-15-16-05

ADOPTÉE à l'unanimité

Procès-verbal du 2 novembre 2015

- Supprimer le nom de madame Dominique Couture de la liste des présences.

8.1 Président

- Monsieur Jean-Philippe Lachance-Tremblay propose monsieur Jérôme Demers.
- Madame Kathy Gosselin propose madame Nadia Tremblay.

8.2 Vice-président

- Madame Carole-Anne Hamel propose madame Lise Fortier.

L'adoption du procès-verbal du 2 novembre 2015 tel que modifié est proposée par madame Ève Lapointe.

CCSÉHDAA-15-16-06

ADOPTÉE à l'unanimité

5. Suivis aux procès-verbaux

Suivi au procès-verbal du 8 juin 2015

Point 13 – assurer un suivi des différentes actions; le site Web, les recommandations sur la politique sur l'organisation des services aux ÉHDAA, le stade Honco et l'AGA.

Il est convenu que madame Martine Sénéchal fera suivre aux membres du comité la politique sur l'organisation des services aux ÉHDAA et les recommandations du comité de travail 2014-2015 concernant les services aux ÉHDAA.

Madame Christine Guay précise que la commission scolaire est en réflexion sur les AGA et qu'il n'y a pas eu d'assemblée générale à ce sujet.

Madame Catherine Rollier mentionne que l'activité au stade Honco s'est bien déroulée et que la participation était bonne. La présence de représentants de la CSDN au kiosque du CCSÉHDAA a été remarquée et appréciée. D'autre part, la commission a approuvé l'ébauche d'une carte professionnelle pour le CCSÉHDAA.

6. Capsule PI

Madame Martine Sénéchal présente une capsule vidéo sur le plan d'intervention. Cette capsule reçoit un accueil favorable de la part des membres. Toutefois, ils discutent de la façon dont pourrait être améliorée cette capsule, notamment avec l'ajout d'un acétate sur une histoire fictive vécue et l'emphase sur le succès de l'ouverture des parties lors de l'établissement d'un plan d'intervention. Cette vidéo explicative du plan d'intervention est en ligne sur le site de la CSDN <http://web.csdn.qc.ca>.

Il est proposé qu'une trousse d'information sur le plan d'intervention soit préparée à l'intention des parents qui entreprennent une telle démarche. Madame Martine Sénéchal prend note de cette suggestion.

Monsieur Jérôme Demers fera suivre aux membres le Guide d'utilisation en lien avec le canevas de base du plan d'intervention du MÉESR.

7. Révision des règles de régie interne

Le président précise que les membres doivent avoir reçu deux documents sur les règles de régie interne, soit le document révisé et la version originale. Madame Martine Sénéchal valide, page par page, les modifications apportées.

Les règles de régie interne révisées seront remises aux membres lors de prochaine réunion.

8. Statistiques ÉHDAA au 30 septembre 2015 (présentation)

Madame Martine Sénéchal apporte des précisions sur les statistiques ÉHDAA au 30 septembre 2015 qui ont été remises aux membres. Elle répond aux questions et commentaires et ajoute qu'un document sur les statistiques ÉHDAA plus exhaustif sera présenté ultérieurement. Le président propose l'ajout des données comparatives sur une période de cinq ans.

9. Trajectoire d'interventionn

Madame Martine Sénéchal explique la trajectoire d'intervention au profit des nouveaux membres du comité. Cette présentation fait l'objet de discussions et de commentaires.

10. Site Web

Madame Catherine Rollier demande une mise à jour du site Web afin que soient ajoutées l'adresse courriel du CCSÉHDAA et une mention à l'effet que les rencontres du comité sont publiques.

11. Histoire à succès

École secondaire L'Aubier – Le 4 décembre 2015, les membres du parlement étudiant de l'école ont été assermentés par le directeur de l'école, monsieur Steve Morneau et le député de Lévis, monsieur François Paradis. Parents, enseignants et amis ont assisté à cet événement.

École Vallées-des-Lacs (Bas Saint-Laurent) – Avec ses 27 % d'élèves en difficulté, cet établissement qui compte une centaine d'élèves s'est hissé parmi les dix meilleures écoles publiques du Québec (voir Le Journal de Québec, le samedi 7 novembre 2015).

12. Rapports

12.1 Président

Le président du comité a rencontré madame Esther Lemieux, directrice générale de la CSDN et monsieur François Caron, président de la CSDN, pour discuter des dossiers et projets du CCSÉHDAA. Lors de cette rencontre, monsieur Caron a expliqué que la place des parents est très importante et que la contribution ou l'apport du CCSÉHDAA enrichit les décisions que doit prendre la CSDN.

12.2 Direction générale

Madame Martine Sénéchal prend quelques instants pour expliquer aux membres son intérêt pour le plan d'intervention. Elle précise qu'elle reviendra sur ce sujet en cours d'année.

12.3 Trésorière

Madame Mélissa Marceau a reçu le budget du CCSÉHDAA qui est en vigueur du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016 et elle détaille les postes budgétaires.

Elle précise que les frais de déplacement des membres doivent être présentés une fois par année. Elle vérifiera la possibilité pour les membres de déposer les demandes plus d'une fois par année.

12.4 Représentant au comité de parents

Madame Mélissa Vaillancourt fait part du résultat des élections du comité de parents.

Elle explique que les grandes lignes du but 4 de la planification stratégique – Milieu sain et sécuritaire, inspirée par trois principes directeurs ont été présentées par monsieur Rémi Houde, conseiller pédagogique. La présentation PowerPoint sera distribuée aux membres du comité.

Monsieur Jérôme Demers explique que le projet de loi n° 86 *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la commission scolaire* a été déposé à l'Assemblée nationale par monsieur François Blais, ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Les membres du CCSÉHDAA et ceux du comité de parents sont invités à commenter le projet de loi. Monsieur Demers propose la tenue d'une réunion extraordinaire du CCSÉHDAA pour en discuter. Il fera suivre la documentation de la Fédération des comités de parents du Québec aux membres du comité, afin de leur permettre d'étoffer la réflexion, avant la réunion extraordinaire du comité qui se tiendra le 11 janvier 2016.

12.5 Commissaire parent ÉHDAA

Madame Catherine Rollier fait part des sujets discutés.

13. Correspondance

La documentation sur le plan d'intervention a été remise aux membres.

Monsieur Jean-Philippe Lachance-Tremblay informe les membres qu'une pétition de représentants des réseaux de la santé et des services sociaux a été déposée en octobre dernier concernant deux demandes adressées au MÉESR pour l'augmentation des budgets pour venir en aide aux élèves HDAA et exiger, par voie législative, une meilleure coordination des réseaux.

Madame Catherine Rollier informe les membres que la Fédération des comités de parents du Québec organise un forum des parents ÉHDAA en février 2016. Il demande si un membre souhaite représenter le CCSÉHDAA au forum. Une résolution doit être adoptée en ce sens.

14. Prochaines réunions

- Réunion extraordinaire, le 11 janvier 2016 à 19 h.
- Réunion régulière, le 1^{er} février 2016 à 19 h.

15. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jérôme Demers :

D'ADOPTER la levée de la séance à 22 h 05.

CCSÉHDAA-15-16-07

ADOPTÉE à l'unanimité

[Original signé]

Sébastien Amodeo
Président du CCSÉHDAA

[Original signé]

Véronique Leherissey
Secrétaire